

Décision 16-DCC-50 du 07 avril 2016

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à Toulouse par la société Oppidéa, la société Immo Retail et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 03 mai 2016 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Stés Oppidéa, Immo Retail et
Caisse des Dépôts et Consignations

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)**

ensemble immobilier à Toulouse

Lire

le texte intégral de la décision

225.95 Ko